

différentes : la nef et les bas-côtés sont du siècle dernier, la façade de 1844, le chœur et le clocher de 1863-64.

C'est le 14 juin 1863 que le chanoine Servan, alors curé de Saint-Georges, bénissait la première pierre du chœur et du clocher reconstruits sur les plans de l'architecte Bresson.

Les promoteurs de l'œuvre étaient MM. Chevalard, curé, et Pignet, maire.

Les nefs étaient laissées en l'état, avec l'espoir d'être harmonisées plus tard avec le chœur. Déjà, lors de la construction de la façade, elles avaient été allongées d'une travée.

Comme l'église a reçu, à l'intérieur, un blanchissage en 1880, et un crépissage extérieur en 1889, il en est résulté que toute différence de teinte a disparu entre les parties anciennes et les parties nouvelles.

Le clocher élevé par M. Bresson, architecte, et dont la flèche domine au loin les campagnes environnantes, n'avait que deux cloches. Il en contient dix aujourd'hui.

C'est, dit-on, un très beau carillon dont le fondeur Burdin peut être fier. Au point de vue de la justesse des tons, il a obtenu, paraît-il, le suffrage des maîtres musiciens de la cathédrale. Tout cela est possible, mais il n'en reste pas moins que ce mode de sonnerie importé du Nord et totalement étranger à nos traditions lyonnaise, n'échappe jamais aux graves désagréments qu'un juge compétent, feu Clément Gourju, a su démontrer avec tant d'évidence dans son ouvrage sur la *Sonnerie religieuse à Lyon*.

La bénédiction de ces cloches par le cardinal Caverot a eu lieu le 24 octobre 1880.

Une des cloches de Saint-Genis, la plus grosse, le *bourdon*, est ancienne : elle pèse 1500 kilos ; en voici la légende : « LAUDATE DOMINUM IN CYMBALIS BENESONANTIBUS, LAUDATE EUM IN CYMBALIS JUBILATIONIS, OMNIS SPIRITUS